

Le mot du Maire

2015 à toute vitesse et 2016 ?

L'année 2015 est passée vite. Vous découvrirez son résumé communal dans ce bulletin.

Si cette année s'est écoulée aussi rapidement c'est aussi sûrement parce que nous vivons à toute vitesse. Accaparé par le travail, des travaux, les enfants. Les rythmes de notre quotidien nous projettent à vive allure.

Et puis nous exigeons aussi cette rapidité. L'attente n'est plus tolérable. Il faut avancer vite, répondre vite, parfois dans la précipitation.

Il n'y a plus de temps pour la patience, la contemplation ou pour être avec les autres.

L'exemple le plus flagrant, et ce pourquoi je suis le plus sollicité, c'est la vitesse des voitures dans notre village. Chaque semaine quelqu'un m'interpelle à ce sujet.

Il faudrait rapidement (une fois de plus), mettre en place des ronds-points, des ralentisseurs, une multitude de panneaux, des feux-rouges à chaque coin de rue. Mais pourquoi ?

Parce que chacun d'entre nous considère qu'à un certain moment, au vu de son urgence personnelle, il a le droit de dépasser les limitations de vitesse, et de fait, de se mettre en danger, lui-même et les autres. Cela est tout simplement inacceptable.



Ma responsabilité en tant que maire à ce sujet n'est pas de promettre que les automobilistes appliqueront le code de la route. Elle n'est pas non plus d'investir en équipements qui ne seront pas respectés. Ma responsabilité envers vous est d'assumer mon propos et de vous rappeler que le conseil municipal a vocation à gérer la commune et le collectif. Chaque habitant a comme responsabilité d'assumer ses propres gestes et choix et d'adapter sa vitesse à la situation et à la réglementation.

La majorité des véhicules qui circulent à Hombourg sont de Hombourg.

Nous sommes donc les propres responsables des dangers que nous pouvons causer à autrui.

J'en appelle donc à la conscience pour permettre à l'ensemble du village de voir cette vitesse diminuer.

Mes vœux pour 2016 sont donc que nous puissions tous passer une année calme et sereine sous le signe du déplacement lent et de la douceur de vivre. Vous apprécierez d'autant plus notre village.

Bonne année à tous

Vous êtes tous cordialement invités à la soirée des vœux qui aura lieu au Complexe Gilbert Rusch le vendredi 29 janvier 2016.

Votre Maire,
Thierry ENGASSER

Lors du conseil municipal du 8 décembre dernier nous avons approuvé le projet de fusion proposé par le Préfet qui demande que notre communauté de communes se rapproche de la M2A.

Cette approbation se démarque des 5 autres communes qui composent notre communauté de commune. Hombourg est sûrement un village rebelle peuvent penser certains et nous prenons cela comme le plus beau des compliments.

La position du conseil municipal s'inscrit dans une stratégie très claire: Défendre l'intérêt général des habitants de Hombourg et défendre le budget communal.

Sur ces 2 points la M2A, lors des réunions de négociations, nous a apporté de nombreuses garanties.

Les taxes locales payées par les habitants n'augmenteront pas, l'augmentation de la part intercommunale sera compensée par une baisse de la part communale. Pour les entreprises l'augmentation de la contribution et la taxe versement transport seront lissées sur plusieurs années.

A noter que la taxe sur les ordures ménagères devra augmenter aussi peu à peu mais cela n'a rien à voir avec la fusion. Nous devons de toute façon nous mettre en conformité avec la loi qui demande à ce que le coût du ramassage et du traitement des ordures ménagères soit intégralement financé par la taxe. Hors aujourd'hui la taxe finance un peu plus de la moitié de ce coût. Ce point-là n'entre donc pas dans le débat sur la fusion.

Concernant le budget de la commune, nous avons également un engagement du maintien de nos ressources financières. Par conséquent, l'indépendance dont profite Hombourg sera préservée.

Mieux encore, grâce à l'adhésion de notre communauté de communes à la M2A, la commune n'aura plus à payer le FPIC qui s'élevait pour la seule part de Hombourg à 223 000 euros pour 2015. C'est donc un gain pour les prochains budgets de notre village et la M2A est le seul territoire voisin qui nous permet cela.

Notre stratégie est de refuser le repli sur soi. Nous ne voulons pas nier les multiples partenariats avec cette agglomération (Office du tourisme, Sémaphore, Maison des adolescents) ni les équipements qu'elle nous procure (gare, commerce, loisirs, lycée, université, hôpitaux). Tout cela ne pourra que s'amplifier en intégrant cet ensemble.

Hombourg est un village dynamique, singulier où on a l'habitude de dire les choses. Nous continuerons à proposer des projets et à les défendre jusqu'au bout.

Etre intégrés dans une grande agglomération qui sera l'une des plus grande de la nouvelle Région ne nous fait pas peur car nous savons nous faire entendre et nous attendons aussi beaucoup sur l'expertise de ce nouveau regroupement. Nous nous devrons d'être d'autant plus exigeants afin de faire de propositions innovantes. Un bon projet pertinent et bien défendu ne se refuse pas.

Aujourd'hui la situation générale des communes est plus complexe et il n'est pas indispensable de dépenser du temps et de l'énergie à bloquer les choses où se créer de nouveaux ennemis. C'est d'alliés dont nous avons besoin pour continuer à agir et avancer.

Nous acceptons la proposition du Préfet car nous connaissons et respectons les maires qui composent cette agglomération. Nous savons que nous aurons leur soutien et que Hombourg sera respecté.

Pour conclure, un nouveau défi s'offre à nous et nous sommes partisans et volontaires pour nous retrousser les manches et travailler pour le futur en élargissant le champ de nos partenaires.

La solidarité est un mot plein de sens à Hombourg, affirmons le.

Thierry ENGASSER
Maire de Hombourg

LA FUSION ET SES CONSÉQUENCES

Mercredi 9 décembre 2015 le conseil municipal a approuvé le nouveau schéma de coopération intercommunal. Quelles sont les conséquences de cette fusion des collectivités ? Qu'est ce qui va changer pour les habitants de la commune ? On fait le point.

Qui décide de quoi ?

La loi NOTRe entrée en vigueur le 7 Août 2015 impose un seuil minimum de 15 000 habitants aux intercommunalités. Notre Communauté de communes Porte de France n'en compte que 7500, elle doit donc fusionner avec une autre pour atteindre ce seuil.

Cette loi stipule que le Préfet du Haut-Rhin doit proposer un schéma de regroupement des intercommunalités. Ce projet de schéma prévoit une fusion de notre Communauté de communes avec Mulhouse Alsace Agglomération.

Sur quelle base est fait ce choix ?

Le territoire appartient au bassin de vie de Mulhouse. La M2A et la CCPFRS constituent le territoire du schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la Région Mulhousienne. Les territoires des Intercommunalités sont tous deux fortement animés par une logique d'infrastructures (ports de Mulhouse – Rhin : port industriel de Mulhouse-Ottmarsheim et port de Mulhouse – Ile napoléon) et par une logique industrielle.

Quelles conséquences pour les habitants ?

Actuellement la commune bénéficie de taux d'impositions (taxe foncière et taxes d'habitations) avantageux comparé aux territoires voisins. Pour éviter une augmentation trop forte des taxes pour les habitants, l'objectif est de maintenir ces taux en compensant l'augmentation de la part intercommunale par une diminution de la part communale. Pour les entreprises les augmentations seront lissées sur plusieurs années avant d'arriver au taux définitif

Quel impact financier pour la commune ?

La CCPFRS est un territoire à forte ressources avec un faible nombre d'habitants, de ce fait, la commune de Hombourg contribue chaque année à un fond de solidarité national nommé FPIC. Ce montant conséquent ne sera plus prélevé si la commune intègre la M2A. Ceci représentera une économie annuelle importante pour le budget communal.

Par ailleurs, la commune perçoit une compensation financière de la part de la communauté de commune en fonction des entreprises présentes sur son territoire. Le montant de cette compensation sera maintenu en intégrant la M2A ce qui garantira les ressources financières de la commune pour pouvoir continuer à porter des projets.

Existe-t-il d'autres possibilités de fusion ?

La CCPFRS doit fusionner avec un territoire contigus, trois scénarios s'offre donc à elle. Bien que le préfet ait proposé une fusion avec la M2A, les deux autres possibilités ont été étudiées.

Une rencontre entre les élus des deux Communauté de communes a eu lieu au mois de Septembre aucun accord n'a été trouvé pour engager une démarche de rapprochement. Par ailleurs la Communauté de communes Essor du Rhin et l'ensemble des communes membres ont délibérées à l'unanimité pour fusionner avec la communauté de commune du pays de Brisach. A aucun moment il n'est fait mention d'une possibilité de fusion avec la Porte de France Rhin Sud. Le scénario du Nord devient donc de fait caduc. Les intercommunalités situées au Sud du territoire à savoir communautés de communes de 3 Frontières, Pays de Sierentz et Porte du Sundgau vont fusionner dans un nouvel ensemble. L'étude économique a permis de chiffrer les conséquences. Si il est compliqué d'avoir des chiffres fermes et définitifs car la nouvelle entité intercommunale n'existe pas encore, il est d'ores et déjà établi qu'une hausses des taxes locales (foncière et habitation) plus importante qu'en cas de fusion avec M2A serait inéluctable. Par ailleurs, la contribution de la commune au FPIC serait maintenue voire augmentée, ce qui grèverait d'autant plus le budget communal. Ce scénario se révélerait donc encore moins favorable aussi bien pour le budget des habitants que pour celui de la commune.

La commune perd-t-elle du pouvoir de décision ?

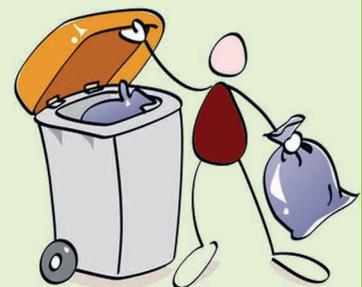
Dans les scénarios étudiés la nouvelle assemblée compterait entre 40 (fusion avec M2A) et 46 (fusion avec CC3F) communes. La commune serait dans tous les cas représentée par un délégué communautaire. Cependant le pouvoir de décision de la nouvelle Intercommunalité ne se fera que sur les compétences qui lui sont attribuées.

LE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

” La taxe sur les ordures ménagères a augmenté cette année pour passer de 3% à 4,5%. Cette évolution décidé par la communauté de communes mérite une explication. Il s'agit de nous mettre en conformité avec la réglementation qui exige que le service du ramassage et du traitement des ordures ménagères soient financés intégralement par une taxe et non subventionné par le budget général. 4,5% correspond à un peu plus de la moitié du coût de ce service.

Cela signifie que ce montant devra encore augmenter mais sur plusieurs années jusqu'à ce que la couverture soit atteinte.

Evidemment, plus les habitants tri, moins le coût augmente, c'est donc un défi au quotidien qui concerne les élus et les habitants d'arriver à diminuer notre production de déchets. ”



Comptes-rendus succincts des séances du CM

● 1^{er} septembre 2015

Le Conseil Municipal, réuni le 1er septembre, a délibéré sur les points suivants :

Il a :

- Approuvé le compte-rendu de la séance du 18 juin.
- Approuvé les prix du Concours Maisons fleuries 2015, qui seront versés sous forme de bons d'achat.
- Approuvé la décision budgétaire modificative n°2 concernant les contributions communales dans le cadre du Fonds de Péréquation des ressources intercommunales (EPCI).
- Approuvé le recrutement d'un agent contractuel à temps complet suite à un accroissement d'activité .
- Approuvé le remplacement de Madame DEMARK Hélène, en congé de maternité, pour une période de 5 mois.
- Approuvé la convention avec la SPL Enfance et Animations pour l'année scolaire 2015/2016 pour l'accueil des élèves par les structures d'accueil de la petite enfance, en cas de grève des enseignants.
- Approuvé le versement d'une subvention à la coopération scolaire couvrant les frais d'une sortie de fin d'année pour les élèves du CP et CE1.
- Donné son accord pour le paiement des frais occasionnés par la Fête au Village qui au vu de son succès, représente un faible coût pour la Commune.

● 7 octobre 2015

Le Conseil Municipal, réuni le 7 octobre, a délibéré sur les points suivants :

Il a :

- Approuvé le compte-rendu de la séance du 1^{er} septembre.
- Arrêté définitivement le projet de lieu central de convivialité «Le Comptoir» et sollicite les aides du Conseil Départemental.
- Approuvé la cession du terrain cadastré section 33 n°135 d'une surface de 796 m² aux consorts GEORGLER / HALLIER.
- Approuvé la mise en vente de la propriété cadastrée section 5, parcelle 79, sise 11 rue de la Hardt occupée par Fabienne ROELLINGER.
- Une subvention de 200€ à l'association « Les Petits Champs » au titre de l'année 2015, avec une régularisation pour l'année 2014.

- Acté sur le fait que la commune ne peut pas accueillir physiquement de personnes sur son ban, dans le cadre de la crise migratoire.
- Proposé d'allouer une somme à un organisme (association, institution) agréé par l'État œuvrant dans le soutien aux populations réfugiées.
- Émis un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim au Syndicat d'Électricité, avec effet au 1^{er} janvier 2016, dans le cadre de ses compétences d'autorité concédantes en matière de distribution publique d'électricité et de gaz.
- Approuvé le calendrier intercommunal concernant l'application de la loi NOTRe.
- Approuvé l'achat de deux nouveaux columbariums de 6 cases pour l'Espace des Deux Rives par la société CIMTEA.

● 9 décembre 2015

Le Conseil Municipal, réuni le 7 octobre, a délibéré sur les points suivants :

Il a :

- Approuvé le compte-rendu de la séance du 7 octobre.
- Approuvé la mise en vente d'une parcelle communale à la Communauté de Communes qui, au moment de la réalisation de l'aménagement de la piste cyclable le long de la RD 52, a empiété l'emprise de cette parcelle.
- Approuvé le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal portant sur la fusion entre la Communauté de Communes «Porte de France Rhin Sud» et la Communauté d'Agglomération «Mulhouse Alsace Agglomération».
- Approuvé le schéma des mutualisations des services entre les communes membres de la Communauté de Communes «Porte de France Rhin Sud». Ce dernier prévoit la mise à disposition de personnels entre les collectivités, la constitution de services communs ainsi que la mise en commun de moyens et de compétences.
- Approuvé le versement d'une subvention à l'association DELTA REVIE pour les abonnés du village.
- Approuvé le versement d'une subvention faite par la paroisse réformée de Riedisheim Rixheim pour la réfection de leurs bâtiments.
- Approuvé le versement d'une subvention à l'association l'Agrandisseur pour le projet de Biennale de photographies accueilli par la commune au courant de l'année 2016.

Un PRIX pour le fleurissement



FÉLICITATIONS À TOUS LES LAURÉATS

Le passage annuel du jury du concours des maisons fleuries s'est fait fin juillet.

Ce jury, composé de professionnels et de bénévoles, récompense les maisons les plus fleuries mais remercie tous ceux qui embellissent leurs maisons et ainsi notre village.

Lors de la remise des prix, Lila Saupin, responsable de la commission informe l'assemblée de quelques changements concernant les règles de ce concours en demandant aux intéressés de s'inscrire pour participer au concours 2016, sachant que la tradition de fleurir nos maisons avec des géraniums et autres vivaces se perd doucement.

Plus de précisions accompagnées d'un formulaire d'inscription se trouveront dans un prochain bulletin d'information.

Nous invitons les personnes qui souhaitent obtenir leur photo (présentée lors du diaporama) à se faire connaître en mairie.

La Commission Castandet

HOLA CHICOS !



Après un an de préparation et d'animations réalisées par la commission dans le village, 14 jeunes hombourgeois se sont rendus du 9 au 14 juillet dernier à Castandet pour le jumelage.

Au programme : fêtes Castandettoises, journée à l'océan, foot dans les arènes, courses landaises ainsi que plusieurs soirées bodega.

Ces magnifiques moments partagés avec les Castandettois resteront pour toujours gravés dans la mémoire de nos jeunes !

Lila Saupin et Aurélie Hanifa, responsables de la commission, remercient de tout cœur nos 14 jeunes pour leur investissement, ainsi que leurs parents, les communes de CASTANDET et HOMBOURG, l'association des Amis de Castandet pour leur soutien dans l'organisation de ce jumelage.



Le Téléthon autrement

S'est déroulé pour la 2^{ème} année autour du complexe sportif Gilbert Rusch, le 13 septembre dernier, malgré un temps incertain qui s'est fort heureusement ensoleillé dans la journée.

C'est dans une ambiance dynamique, joyeuse que l'équipe des bénévoles a accueilli plus de 100 personnes, venues soutenir notre action sur le thème de la solidarité.



Le rythme a été donné par les zumbettes, encadrées par Josépha, à l'heure de l'apéritif.

Le barbecue fumant, promettait de bonnes grillades accompagnées de frites et salade, avant un délicieux dessert.



Les poneys, de la Plaine Sylverone ont connu eux aussi un grand succès. Les petits sont montés sur le dos de,... et les plus grands ont pu se promener avec Cranberry, ce magnifique cheval aux couleurs... , qui a séduit plus d'un futur cavalier.



Les structures du Périscolaire et les ateliers de la MJC/ Ludothèque ont été pris d'assaut pour le bonheur des animatrices. On pouvait même voir Matteo, le fils de Dominique Fimbel tenir fièrement la structure gonflable pour les nombreux participants.



La buvette a été gérée avec brio par nos serveurs très actifs tout au long de l'après-midi.

Des crêpes ont été proposées dans l'après-midi, une façon de goûter pour les plus petits.

Tout le monde a su profiter de cette journée en tentant sa chance à la tombola, où les lots étaient de qualité ou en jouant en équipe au football, à la pétanque ou encore aux quilles.

Une bouteille pleine de pâtes a tourné toute la journée sur les tables où chacun pouvait tenter de trouver le nombre de pâtes à l'intérieur pour espérer gagner un BON POUR 1 DESSERT d'une valeur de 30€, offert par notre traiteur «A vos fourchettes».

TITI DJ a fait tourner ses platines tout au long de la manifestation en marquant, par un morceau de musique particulier, les moments où les heureux gagnants de la tombola remportaient un gros lot.

Par votre générosité, votre implication pour cette journée de solidarité, l'équipe bénévole du TÉLÉTHON AUTREMENT a récolté la somme de 3 140 €.



A cette somme, se rajoute le montant des sponsors locaux pour la course des élèves de l'école primaire. En effet, depuis plus de 15 ans, les élèves se mobilisent pour courir tous ensemble pour le TÉLÉTHON. Cette année, jeudi 3 décembre, sous un beau soleil, les enfants, leurs parents et les enseignants ont parcouru 568 km !

La générosité des entreprises locales a permis de couvrir cette course et d'ajouter la somme de 760 € au montant initial.

La commune de Hombourg reverse 3 900 € à l'AFM TÉLÉTHON



MERCI A VOUS TOUS !

- ▶ A la commune et au service technique qui mettent à notre disposition les locaux, le matériel et leur temps
- ▶ A tous les généreux participants qui se sont mobilisés le temps d'une journée
- ▶ A ma remarquable équipe de bénévoles qui s'est agrandie cette année
- ▶ A toutes les associations locales qui collaborent à notre manifestation
- ▶ A tous les acteurs qui permettent une superbe tombola
- ▶ A tous les sponsors locaux

Les bénévoles

Aux caisses: Josy, Anne-Catherine et Paul
Barbecue: sous le regard attentif de Céline, Marie-Gaëlle et Thibaut, Charline, Lola et Morgane, Maïté, Olivier
Tombola: Margaux et tatie Michèle
Buvette: Jérôme (notre traiteur), Jérôme (PCHB) et Jordane
Crêpes: Marie-France Frering
Aux platines: Thierry et Yann
Structures & jeux: Dominique et Matteo
Foot: Joël & Samir

Les associations locales

Aux quilles: Sabine Riegert
A la pétanque: Jérôme Puyol

Les poneys: Véronique & Sylvain Sturchler (Plaine Sylverone)
Cranberry: Annabelle Riegert (Plaine Sylverone)

Les sponsors de la course

Transports STURCHLER – Transports TYM
 – PUYOL & Frères – EUROGLAS –
 EARL Brodhag

La tombola

Ottmarsheim: crédit mutuel, les sens ciel, le petit casino, rhin-sud natation, clairefontaine, SCO Ottmarsheim, o'malo
Hombourg: prowinn, restaurant du golf, les associations locales (amis de castandet, donneurs de sang, pétanque club HB, le conseil de fabrique, l'amicale des pompiers, les quilles Rhin-Hardt, MJC), Marie-France Zimmermann
Autres: boucherie Doppler, horticulture GUYOT, horticulture SELLET, les Jardins de Bazile, la ferme SUTTER,...

DSL SPORT de... nous a remis gracieusement des casquettes pour toute l'équipe avec le logo du TÉLÉTHON.

Un grand merci à Jean-Sébastien.

MERCI à Josépha et ses danseuses pour ce moment tropical !

PROCHAIN RENDEZ-VOUS → DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2016 – A l'année prochaine

La solidarité, c'est l'ainé qui tend la main au cadet, le valide au malade, le père à ses enfants.

Henri-Frédéric Amiel

Fabienne



JAZZ à Hombourg

Un soir d'été au Parc du Château

Le 18 août 2015, dès le 18h, le château de Hombourg avait mis sa tenue de soirée, afin de recevoir le jeune collectif franco-allemand **Umlaut Big Band**, composé de 14 jeunes musiciens à l'énergie contagieuse qui avait décidé de redonner vie aux arrangements parfois oubliés des grands orchestres des années 20 et



30, et de célébrer l'âge d'or du swing. Le public, venu nombreux malgré la fraîcheur du soir, était à la fois attentif et enthousiaste, participatif et décontracté.

Le festival Météo au château, c'est toujours une ambiance particulière...



Mais le festival Météo au château c'est aussi beaucoup de préparation, par une équipe de bénévoles, soudés, souriants, bosseurs et... décontractés: le rugby-club de Chalampé, le club de quilles Rhin-Hardt et la MJC-MPT de Hombourg.



LE 11 NOVEMBRE Allons enfants de Hombourg... !



Il y avait foule ce matin-là devant le monument aux morts, sous un soleil radieux! La fanfare, les sapeurs-pompiers de Hombourg, les membres de l'UNC, la municipalité, des parents, des grands-parents, et ... des enfants! Mais oui! Vous avez bien lu! Une multitude d'enfants, tous habillés en bleu, blanc ou rouge, accompagnés de leurs enseignants! Dans le cadre du projet d'école, les élèves de l'école primaire ont découvert cette année, les principes de la République, la Marianne, la devise de la République...mais aussi « la Marseillaise ». Et c'est de tout leur « chœur » qu'ils entonnèrent l'hymne national, avec le soutien de la fanfare. Même si certains enfants avaient probablement cassé les oreilles de leurs parents à force de répéter à la maison, ils réussirent tout de même à faire passer une certaine émotion dans le public. Puis, après la cérémonie, petits et grands se sont rassemblés sous le préau et dans la cour de l'école pour une deuxième Marseillaise et un verre de l'amitié, bien mérité !

Repas de fêtes pour les seniors !

Au milieu des sapins richement décorés, des ours polaires et des animaux de la forêt, les membres du comité des fêtes avait dressé la table pour 110 de nos aînés ce dimanche 13 décembre. Thierry Engasser accueillit l'assemblée par un petit mot d'entrée, tout en ayant une pensée pour les Hombourgeois qui nous ont quittés cette année. L'orchestre « Eclipse », dont c'était la toute dernière prestation, assura l'ambiance musicale, faisant danser et chanter les convives sur des grands titres classiques



et des chants de Noël. Laurent Haller, le chef du restaurant « le 7^e continent » (1 étoile Michelin) et sa brigade, avaient concocté un menu de fêtes gourmet et gourmand, qui a beaucoup plu aux convives, à en juger les assiettes vides reparties en cuisine...

Un grand merci à l'équipe du comité des fêtes pour son efficacité et sa gentillesse auprès de tous, ainsi que pour l'organisation de cette manifestation, très attendue chaque année !



Fête de Noël

CHEZ LES PLUS PETITS

Judi matin, les élèves de l'école maternelle sont arrivés contents de savoir que le Père Noël ferait une petite halte dans leurs classes.

Ils ont commencé cette matinée de fête par des chants et des danses. Chaque classe a présenté son spectacle.

Avant la distribution du cadeau, tant attendu, ils ont profité d'un chocolat chaud et dégusté un manala.

Et puis ... une cloche a retenti ... le Père Noël n'est plus très loin. Les élèves se sont sagement assis en écoutant le Père Noël les appeler pour leur remettre un beau livre offert par la Commune.

Les enfants sont rentrés contents en se disant « *c'était une chouette matinée* ».

Les enseignants, les assistantes maternelles souhaitent de belles fêtes de fin d'année aux élèves et à leur famille.

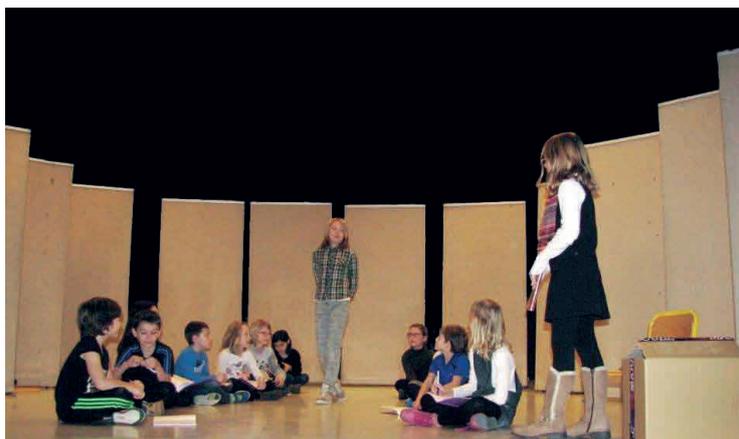


L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FÊTE NOËL

Judi 17 décembre, les élèves de l'école ont partagé un moment convivial à la salle des fêtes. Les **CP/CE1** ont préparé une soupe aux cailloux en dansant, en chantant et mimant une recette originale.

Les **CE1/CE2** ont présenté « le Petit Chaperon non le Petit Père Noël Rouge ». Cette pièce a réjoui l'ensemble de la salle. Les jeunes acteurs étaient vraiment époustoufflants.





Les **CE2/CM1** nous ont fait découvrir « une école branchée » grâce à des scènes comiques. Puis ces jeunes acteurs se sont transformés en gymnastes de haut vol en faisant des acrobaties impressionnantes.



Les **CM1/CM2** ont participé à une vente aux enchères d'un magnifique château. Une petite famille bien sympathique parvient à devenir propriétaire de ce petit paradis avec l'aide d'un groupe de fantômes.



Après toutes ces saynètes, l'ensemble des élèves a entonné un joli chant de Noël. L'après-midi s'est terminé avec un bon goûter offert par la municipalité et servi par les parents d'élèves délégués. Les enfants espèrent le passage du Père Noël à l'école. Heureusement il a prévu de passer avec son traîneau chargé de cadeaux (offert par la municipalité).

L'équipe enseignante.

LAVAGE DE VOITURES au profit de la classe de découverte des CM1/CM2

Cette année, la classe de Monsieur Kroenig partira au mois de mars à Orbey, pour étudier l'environnement, l'orientation et l'astronomie.

Tous les élèves ont mis leur cœur à l'ouvrage pour lustrer les voitures des parents, des amis ou tout simplement des houbourgeois venus soutenir l'opération.

On pouvait se restaurer avec un bon café ou chocolat chaud accompagné d'un morceau de gâteau fait-maison.



Le directeur, satisfait de cette matinée, n'a pas hésité à remercier ses élèves et les parents qui ont été bien présents à cette manifestation. Un grand merci également à la municipalité pour leur soutien.



Les animations de Noël

CADEAUX ET DÉCORATIONS SUR LE PARVIS DE LA MAIRIE

Le traditionnel MARCHÉ DE NOËL des **élèves du CM1/CM2** de l'école Nicolas KOECHLIN s'est tenu sur le parvis de la mairie dans une chaleureuse ambiance de fête.

Il faut dire que le décor mis en place par le service technique avec l'aide de Lila Saupin, adjointe au maire, représente magnifiquement cet esprit de Noël.

Ce marché est réalisé pour financer en partie la classe de découverte des **CM1/CM2** au mois de mars.

Les stands ont été pris d'assaut : couronnes de l'Avent, sujets de Noël, ont fait le bonheur des parents, des grands-parents.

Les bredalas, faits-maison par les seniors du village, ont séduit plus d'un gourmand.



Le chocolat chaud et le vin chaud ont réchauffé les plus frileux.

Le directeur, Guy Kroenig, remercie tous les participants qui ont permis l'installation de ce marché de Noël, les parents, le corps enseignant, les agents techniques ainsi que Monsieur le Maire venu les féliciter pour l'occasion.

La Cie « les contes de Nana » a offert un spectacle des plus merveilleux pour le bonheur des plus petits. Une tente, des chansons, du cha cha cha et des souris... Il n'en fallait pas plus pour éblouir tous les spectateurs venus nombreux aux deux représentations.

MERCI à Audrey Engasser et à Hubert Kieffer pour ce beau cadeau.

Les assistantes maternelles de Hombourg ont bricolé avec les enfants en garde pour décorer un magnifique sapin qui embellit le parvis de la mairie, revêtu de jolies boules faites par des petits mains pour des résultats superbes. Bravo les enfants !



CRÉMATION DE SAPINS

Venez nombreux à la crémation de sapins à Hombourg le 8 janvier 2016 à 18h30 !

Le vendredi 8 janvier, à partir de 14h00, les parents d'élèves de la classe de CM1/CM2 se proposent de vous débarrasser de votre sapin de Noël.

Le soir, à partir de 18h30, vous êtes tous conviés à la crémation des sapins qui se déroulera au complexe sportif de Hombourg. Vous pourrez venir vous restaurer au bar à soupe et déguster nos pâtisseries maison et trinquer à la nouvelle année autour d'un vin chaud ou d'un chocolat chaud.

A cette occasion vous pourrez faire un don pour l'école afin de financer la classe de découvertes soit à l'inscription soit le soir de la crémation.

Pour que les parents d'élèves puissent organiser leur tournée, il est nécessaire de vous inscrire en indiquant impérativement votre nom, adresse et numéro de téléphone et ce avant le 5 janvier. Il suffira ensuite de mettre en évidence votre sapin devant votre maison le 8 janvier 2016.

Veillez donc vous inscrire soit :

- ⇒ directement auprès de M. Kroenig, directeur de l'école,
- ⇒ ou par mail à l'adresse suivante : ecole.hombourg@wanadoo.fr,
- ⇒ ou à l'accueil de la mairie.

Guy KROENIG

LE PÉRISCOLAIRE DE HOMBOURG

Comme chaque année, le périscolaire de Hombourg « Dans le cadre des mercredis loisirs », l'équipe du Golf de HOMBURG nous a reçu pour la 4^{ème} année consécutive dans ses cuisines.

Les enfants du périscolaire de Hombourg ont été invités les mercredis 2 et 9 décembre à mener des ateliers cuisine et ont pu confectionner des manalas, bredele selon les recettes traditionnelles.



Les enfants étaient ravis de leur après-midi passé en cuisine et le personnel, très sympathique, leur a fait un accueil des plus chaleureux.

Nous tenions à remercier toute l'équipe du Golf pour leur investissement, en espérant que ce partenariat sera reconduit pour les prochaines fêtes de fin d'année.

Le périscolaire de Hombourg.

www.splea68.fr



NOËL AU PÉRISCOLAIRE

Comme chaque année, le périscolaire de Hombourg invite les enfants et leurs parents à leur traditionnelle fête de Noël.

Dans une ambiance « marché de Noël », différentes créations et nombreux gâteaux de Noël sont fabriqués par les enfants et mis en vente aux parents et familles.

Les fonds récoltés sont reversés à une association, chaque année différente.

Ainsi, cette année, le périscolaire met à l'honneur l'association des diabétiques du Haut-Rhin qui œuvre pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes ou à risque de diabète. Elle met en place des actions de communication et d'accompagnement des personnes et œuvre à la guérison du diabète en soutenant la recherche scientifique.

Le marché de Noël aura lieu le samedi 19 décembre 2015 de 16h à 19h, avec la présence très attendue du Père Noël !



CROSS du collège

Théodore Monod d'Ottmarsheim



C'est sous une pluie battante que s'est déroulé mardi 6 octobre 2015 le cross du collège Théodore Monod d'Ottmarsheim accueillant environ 420 collégiens venus courir sur un parcours de 2000m autour de la salle polyvalente et du stade municipal.

Bravant la pluie les CM de l'école primaire d'Ottmarsheim et de Mülheim sont venus participer à l'épreuve pour établir un premier contact avec le collège, sous la houlette de Bernard Sueur leur professeur de sport.

Aboutissement d'un cycle de demi-fond mené dès la rentrée en EPS, le cross est aussi un moment convivial qui chaque année amène nos élèves à se surpasser en allant au bout de leurs capacités pour un après- midi dédié à la gestion de l'effort et au dépassement de soi.

Le personnel du collège ainsi qu'une équipe du comité français de secourisme et de sympathiques parents ou anciens élèves devenus sapeurs pompiers volontaires ont participé activement au bon déroulement des courses. Merci à tous pour leur engagement !

Nous remercions aussi nos partenaires: Le Crédit Mutuel LA RHÉNANE fournisseur de lots pour les 10 premiers élèves de chaque catégorie, BOREALIS, RHODIA, l'Horticulteur GUYOT, le club de football d'Ottmarsheim et la commune d'Ottmarsheim qui contribuent depuis plusieurs années à la réussite de cette manifestation sportive.

L'équipe EPS

RÉSULTATS :

- CM2 garçons :** 1^{er} SITTERLE Lilian
2^{ème} AMOROSI Cenzo
3^{ème} EL MOUSTAINE Azddine
- CM2 filles :** 1^{er} CROIZAT Josepha
2^{ème} BRUN Carla
3^{ème} PEREZ Manon
- 6^{ème} garçons :** 1^{er} CAZAUX Jimmy
2^{ème} BERTRAND Lucas
3^{ème} MEKKARI Abdel Melik
- 6^{ème} filles :** 1^{ère} SKANDRY STOELBEN Aliya
2^{ème} TSCHAMBER Julie
3^{ème} SCHROETTER Laurine
- 5^{ème} garçons :** 1^{er} EDWIGE Hugo
2^{ème} SCHUMACHER Antoine
3^{ème} GABLE Alexis
- 5^{ème} filles :** 1^{ère} STEPHAN Jade
2^{ème} RAMEL Andréa
3^{ème} MESSMER Mélanie
- 4^{ème} garçons :** 1^{er} RENAUD Valère
2^{ème} GALLIATH Adrien
3^{ème} HAUTER Victor
- 4^{ème} filles :** 1^{ère} GOUNON Lisa
2^{ème} SEGNANA Louise
3^{ème} GRAPPELLI Alexandra
- 3^{ème} garçons :** 1^{er} WASSMER Lucas
2^{ème} MEKKARI Nassim
3^{ème} BUREY Valentin
- 3^{ème} filles :** 1^{ère} VONFLIE Caroline
2^{ème} BECKERT Tiffany
3^{ème} TSCHANN Emma

Les Amis de Castandet

Notre soirée landaise a débuté par une minute de silence en mémoire des victimes des attentats du 13 novembre.

Monsieur le 1^{er} adjoint demande à toutes les personnes sortants du bâtiment d'être vigilantes.

Cette soirée organisée par l'association des Amis de Castandet avec un repas landais qui fût fort apprécié par tous les convives, concocté par nos amis landais Marlyse et Michel de Castandet, ainsi que les bénévoles de notre association



que nous remercions vivement pour leur aide précieuse, suivi du verre de l'amitié (l'armagnac du pays) offert par l'association des Amis de Hombourg. Nous remercions également M. le Maire de Castandet Michel Duclavier qui nous a honorés de sa présence ainsi que les membres de la commission jeunes venus en nombre.

L'association remercie tous les participants à cette très belle soirée et rendez-vous est donné pour 2016.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2016.

Le Conseil de Fabrique

Le repas d'automne concocté par « A vos fourchettes », traiteur de Hombourg, s'est déroulé dans la salle des fêtes dimanche 18 octobre dans une ambiance des plus conviviales. Cette journée est dédiée à l'entretien de l'église St Nicolas.

Plus d'une centaine de personnes ont partagé un délicieux repas en attendant de tenter leur chance à la tombola. Au moment du café, les plus gourmands l'ont accompagné d'un bon dessert fait maison.



La journée se termine, les tables se vident et tout le monde se promet de revenir l'an prochain.

La Sainte Barbe pour les Pompiers de Hombourg



Roland RIEGERT
Chef du corps des sapeurs-pompiers

S'est déroulée le 5 décembre dernier, en présence du Lieutenant-Colonel THILL, chef du groupement Mulhouse-Rhin, de Lila SAUPIN et Raymond MOEBEL, adjoints au maire.

A cette occasion, plusieurs soldats du Feu ont été promus :

- le sapeur Killian RAHMOUNE a été nommé sapeur de 1^{ère} classe
- les sapeurs-pompiers Lucas LO BRUTTO et Steve RIEGERT ont été promus au grade de Caporal.

Après la messe célébrée en l'église St Nicolas, un vin d'honneur et un excellent repas ont été servis à la salle des fêtes.

Le corps et l'amicale des sapeurs-pompiers de Hombourg remercient tous les hombourgeois et hombourgeoises pour le chaleureux accueil qui leur a été réservé lors de la distribution du traditionnel calendrier, et souhaitent à toute la population de

**BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE et que 2016
soit un cocktail de santé, joie et prospérité.**

La Pétanque Loisirs HB

se diversifie



En septembre, l'association a organisé un concours de pêche, à l'étang d'Ottmarsheim.

Ce fût un réel succès avec une superbe ambiance sous le soleil...

Les petits comme les grands ont pu pêcher de belles truites arc en ciel.

Un nouveau concours est prévu en 2016 !



UNC



LA SECTION DE HOMBURG

Lors de l'Assemblée Générale, plusieurs attributaires ont été mis à l'honneur :

M. Georges SART, M. Jean BAZYLAK, M. Robert KEPPI en présence du Président de la section, Jean-Luc COSTA.



Après la cérémonie, un repas copieux attendait les anciens combattants.

Monsieur le Président et toute sa section remercie la population pour l'accueil qui leur a été réservé à la vente des bleuets de France.

La section souhaite également exprimer sa satisfaction à la venue et aux chants des élèves de l'école primaire qui se sont joints aux anciens combattants et aux élus, avec leurs enseignants et leurs parents, pour la commémoration du dépôt de gerbe du 11 novembre. Que d'émotion !

Donneurs de Sang



LA FRATERNELLE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

SOIRÉE FAMILIALE

Samedi 20 novembre

Tous les donneurs de sang et les membres bienfaiteurs ont été invités au repas familial pour un moment convivial en partageant un savoureux repas.

Au cours de la soirée, Monsieur EUVRAD Claude, Président de l'Union départementale des donneurs de sang du Haut-Rhin et Madame HASSENFRTZ Denise, déléguée du secteur, ont remis diplômes et médailles aux personnes méritantes.



LISTE DES PERSONNES DIPLÔMÉES

DIPLÔME BRONZE	Roland RIEGERT
Marie-Thérèse BONELL	Fabrice SCHMITT
François CHABOCHÉ	Magalie SCHMITT
Elise CHAUDY	Virginie SCHWARTZ
Adrien DA SILVA	Laurent SIFFERLEN
Josiane DANGEL	Dylan TOME
Mylène DANGEL	Frédéric TROMBINI
Pascal HANSER	Laure TRZEBIATOWSKI
Stéphanie HEINIMANN	Marine TURCONI
Alain LE JALLE	Océane TURCONI
Nathalie LE NEVE	Bernadette WALTER
Laura ESTIENNE	
Lucas LO BRUTTO	DIPLÔME ARGENT
Olivier MARTIN	Matthieu MANDRAS
José MULLER	Fabien RIMELEN
Luc NGUYEN	Marie Pia SCHWEITZER
Jacques NICOLLE	
Permitte PUYOL	DIPLÔME OR
Eric RAUCH	Christophe ESTATICO
Yves RENAUX	Martine MEYER
Patrick RIEGERT	

Il s'agit de :
Nicolas BRIDENNE
Stéphane GABLE
Julie GU
Yvan HANSER
Wessley LELONG
Amaury RIEGERT
Sylvain RISSER
Corinne STURCHLER
Mélanie VETTER.

RÉTROSPECTIVE 2^{ème} SEMESTRE 2015

- **4 JUILLET** **SOIRÉE BARBECUE**
Nous avons participé, comme chaque année, à la Fête au Village en organisant la soirée du samedi soir. Réel succès – **MERCI A TOUS**
- **20 JUILLET** **DON DU SANG**
75 personnes sont venues donner leur sang.
Les personnes nécessitant un don de sang vous remercient !
- 10 NOVEMBRE** **DON DU SANG**
77 personnes ont participé à la dernière collecte de l'année.

Tous ces donneurs ont été fortement applaudis par la salle.

La grande joie pour notre association a été de mettre à l'honneur Christophe ESTATICO, qui est à son 110^{ème} don (sang/plasma) à l'âge de 30 ans !

Gérard EICHER et Gérard LAEMLIN ont été épinglé par la Médaille de Reconnaissance décernée par l'Union Départementale du Haut-Rhin en récompense des services rendus à la cause de la transfusion sanguine.

9 premiers dons ont été enregistrés en 2015 !



UN GRAND MERCI A TOUS LES DONATEURS !

La tombola, tenue par Maryline et Maud, a fait quelques heureux dans cette belle soirée.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS A VENIR		
DONS DU SANG	AUTRES MANIFESTATIONS	
Mardi 19 janvier		FÊTE DU PRINTEMPS
Mercredi 20 avril	Dimanche 1 ^{er} mai	Sortie en forêt + marché aux puces Restauration /Buvette
Lundi 17 juillet		
Mardi 8 novembre	Samedi 19 novembre	Soirée familiale

Meilleurs Voeux



Le Comité

Infos MJC-MPT



Bâtiment rénové

Cette dernière rentrée a été marquée par le réaménagement dans notre bâtiment MJC. Les activités ont petit à petit pris leur quartier dans un bâtiment rénové, moderne et confortable, pour la plus grande joie des utilisateurs.

La première activité à reprendre dans le bâtiment a été le club du mardi, tous ont été agréablement surpris du résultat des travaux et du nouveau mobilier financé par la commune.

L'inauguration du bâtiment aura lieu au printemps prochain.

Carnaval 2016

Cette année, le Carnaval aura lieu le samedi 5 mars 2016.

Cette édition 2016 sera spéciale puisque nous fêterons les 20 ans du carnaval par la MJC – Maison Pour Tous. Nous comptons sur un maximum de participants pour fêter dignement cet anniversaire !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat de la MJC au 03 89 26 05 41.

Pour la deuxième année consécutive sera organisée par la MJC l'élection d'un couple princier enfant, en partenariat avec la SPLEA et le périscolaire de Hombourg. Une info suivra courant janvier.



Activités

Il est encore possible de s'inscrire aux activités de loisirs se déroulant à l'année (sauf exceptions), ou au trimestre pour la cuisine asiatique (pour cette dernière 60€/pers./trim.).

Concernant la Remise en Forme, nous vous rappelons que les inscriptions pour le 2^{ème} semestre (période du 1^{er} mars au 31 août 2016) débuteront fin février. Tarif : 60 €/personne (tarif pour Hombourg, hors carte de membre et caution du badge d'accès). La salle de remise en forme est en accès libre de 9h à 22h 7j/7j.

Les créneaux adultes et enfants de l'activité de « **Fil en idées** » encadrée par Béatrice RAUBER ont été rassemblés et transformés en une activité intergénérationnelle. Celle-ci a lieu le samedi matin tous les 15 jours de 10h à 12h, à la MJC.

Nous proposerons en février ou mars un stage court de **peinture sur porcelaine**, animé par **Nicole STOECKEL**, une info suivra début 2016.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre au secrétariat de la MJC au 03 89 26 05 41, consulter notre plaquette disponible dans nos locaux, ou à la Mairie, ou encore consulter notre site internet :

www.mjc-hombourg68.fr

Comme chaque année, le défilé sera suivi de la crémation du Bonhomme Carnaval, tous deux organisés par la MJC-MPT. La fête se prolongera par un bal organisé par l'association Pétanque-Loisirs HB et animé par Lucas LO BRUTTO.

Animations Seniors

La commission seniors de la commune en partenariat avec notre MJC continue son travail afin de proposer des animations à l'attention des seniors de 65 ans et plus, de notre village. En général un samedi par mois avec parfois une animation ponctuelle le samedi ou en semaine. Avec le soutien financier de la commune et l'aide de la MJC, l'équipe de bénévoles et professionnels engagés et enthousiastes prépare des temps de rencontre, d'échange, de partage et de découverte à tous ceux qui le souhaitent.



Depuis septembre ont eu lieu : un café souvenir de rentrée avec des jeux, un « café souvenir spécial repas d'automne » en octobre lors duquel les seniors ont eu le plaisir de visiter la MJC-Maison Pour Tous rénovée.



Une animation cuisine s'est déroulée le vendredi 20 novembre dernier à la salle des fêtes. 14 seniors et bénévoles ont confectionné des bredeles destinés à la vente lors du marché de Noël de l'école, au profit de celle-ci. Lors de l'animation, les enfants de la classe de M. KROENIG ont rendu visite aux seniors, et ont pu leur poser des questions sur les recettes et ingrédients utilisés. Moment sympathique partagé par tous !

Le prochain RDV est prévu le **samedi 9 janvier 2015**, avec « **un café-concert spécial galette des rois** », qui se déroulera à la MJC à partir de 15h30. Inscription au secrétariat de la MJC ou à la mairie au préalable et **au plus tard le 5 janvier 2016**.

Participation : 3 €/personne à régler à l'inscription, ou le jour même.
Voir l'affiche page suivante.

Spectacle Filature Nomade

La vie n'est qu'une chanson (cabaret chanson)

Nouveau spectacle de François MOREL

Le 27 janvier 2015 à 20 h à la FILATURE.

Réservations possibles à la MJC de HOMBURG.

François Morel est un faux cool. Sous son apparente décontraction se cache un hyperactif aux multiples casquettes.

Au menu de la soirée, des histoires grandes et petites, des histoires drôles, des histoires émouvantes.

On voit passer des valse sentimentales, des scènes de ménage ou encore une vieille dame qui philosophe sur un banc. « Ce serait », dit François Morel, « le spectacle qui vient juste après la fin du monde ».

Partenariat entre la Filature et les communes de HOMBURG, PETIT-LANDAU et OTTMARSHEIM.



Tarif préférentiels :

- Moins de 30 ans : 10 €
- Adulte: 14 € au lieu de 27 €

Fermeture MJC



La MJC sera fermée du vendredi 18 décembre jusqu'au lundi 4 janvier 2016.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et vous donnons RDV en

2016





MJC HOMBOURG
Maison des Jeunes et de la Culture - Maisons pour Tous



Café Concert

Spécial Galette des Rois



**Rendez-vous samedi 09 janvier 2016
à 15h 30 à la MJC de Hombourg !**



Au programme : Café-concert Spécial Seniors,
avec la participation de membres du groupe Jus de Box, suivi de la Galette des Rois !

Ouvert à tous les Hombourgeois de plus de 65 ans !



Inscription préalable obligatoire, au plus tard le 05 janvier 2016.



Participation :
3 €/personne
à régler à l'inscription
ou le jour même.

MJC-MPT de HOMBOURG

9 B rue Principale 68490 HOMBOURG
Tél. : 03 89 26 05 41
infos@mjc-hombourg68.fr
www.mjc-hombourg68.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.
Imprimé par nos soins.

Graphisme : Morgane LE GAC | morgane.le-gac@hotmail.fr



LES "BAD'TOYS" À HABSHEIM

Samedi 28 novembre s'est déroulé le Tournoi des jeunes, organisé par la SSOL Habsheim.

Parmi les membres de l'activité "Badminton Ados" que j'encadre depuis la rentrée, j'ai eu la chance de trouver 6 courageux badistes qui ont bien voulu participer à ce tournoi. Le challenge était corsé, sachant qu'ils allaient rencontrer d'autres jeunes, bien plus habitués aux tournois que mes loulous débutants.

Toute l'après-midi, les enfants ont pu s'affronter lors de matchs de simple. Le classement a été établi par calcul du nombre de matchs gagnés et au goal-average.

A noter: la belle performance de **Thomas**, sur le podium avec une magnifique 2^{ème} place ! Il faut bien l'avouer, il n'en n'est pas à son premier tournoi et exerce par ailleurs le badminton de façon plus "sérieuse" !

Une belle après-midi sportive fort sympathique et un objectif atteint: nos 6 participants hombourgeois ont tous gagné au moins 1 match et sont chacun repartis avec un lot, en fonction de leur classement !

J'espère que cette participation les aura motivés pour continuer leur belle progression et pourquoi pas participer à d'autres tournois !

Sabine MESSMER.



Pour la légende : de gauche à droite : Mélanie MESSMER, Nathan ARNOLD, Camille MESSMER, Thomas RIEGERT, Hugo HANSER, à l'avant Sabine MESSMER et Kylian LUX.

LE CLUB DE KARATÉ D'OTTMARSHEIM KARATÉ SAMOURAI KATAGI



Dimanche 13 décembre, à Sélestat, le club de Karaté d'Ottmarsheim Karaté Samourai Katagi a brillé lors du championnat Régional d'Alsace de Kata.

3 des 5 élèves ont terminé sur le podium dont 2 de Hombourg:

Léo Hanifa est champion d'Alsace. Il termine 1^{er} en catégorie Pupille garçon et est sélectionné pour les championnats de France à Paris en Avril 2016.

Samuel Renaux est 2^{ème} en catégorie Poussin garçon.

Samuel, Léo et Nesrine ont également décroché ensemble la 1^{ère} place en Kata par équipe mixte en catégorie Poussin/Pupille et sont donc champion d'Alsace par équipe.



NAISSANCES

Ouweyss SAMIL	le 4 janvier
Samuel HEITZLER	le 25 janvier
Guillaume LAFONT	le 25 janvier
Yanis SENDELIN	le 4 mars
Julia LIOGIER	le 18 février
Léna HOY	le 1 ^{er} avril
Mathys FIX	le 4 avril
Imran FRIFET	le 25 avril
Matthew MULLER	le 2 mai
Bérénice BOETSCH	le 27 mai
Lucie MARCHAL	le 14 juillet
Ana BRODHAG	le 26 juillet
Chiara PERRIN	le 8 août
Ahmed LOUBARDI	le 9 août
Renaud SZKUDLAPSKI	le 20 août
Naël ADDAL MEZINO	le 2 septembre
Médine HORCH	le 17 octobre



DÉCÈS

Henri DESGRANDCHAMPS	le 8 février
Roger KALT	le 19 février
Guy FONNE	le 20 février
Alexandre SCHLEICHER	le 26 avril
Marie-Louise BRETOUT née HATTERER	le 21 mai
Marius MASSON	le 29 mai
Marie-Louise RIEGERT née SCHIRMER	le 24 juin
Marie-Thérèse BONNABAUD née STUDLER	le 26 juin
Annelise NGUYEN née RÜBEL	le 18 juillet



Nous avons une pensée toute particulière pour Marie-France FRERING, qui a perdu son compagnon, Marc HARSTER le 28 janvier.

MARIAGES

Holger KAMMERER & Christelle MEYER	le 30 avril
Ralf ELSÄSSER & Michaela LANG	le 16 mai
Franck LARGERON & Isabelle BAZYLAK	le 27 juin
Patrick HAENGGI & Annick CONREAUX	le 27 juin
Elie GONZALES & Mylène JOANNES	le 12 septembre
Kévin TSCHIRRET & Delphine WILLIG	le 19 septembre
Cyrille MICLO & Stéphanie LEBER	le 26 septembre



Joyeux Anniversaire

JANVIER

M. GIRARDOT Robert	02/01/1942	74 ans
M. RIEGER Jean-Claude	02/01/1939	77 ans
M. BEDE Yves	03/01/1942	74 ans
M. BRUCKLER Jean-Marie	08/01/1948	68 ans
M. RIEGERT Julien	08/01/1949	67 ans
M. DORMOY Christian	09/01/1947	69 ans
Mme FURLING Rose née BIRGLE	09/01/1924	92 ans
Mme KALT Jacqueline née SCHMITT	09/01/1931	85 ans
M. CAILLET Daniel	12/01/1935	81 ans
Mme FLECHER Danielle née HUGEL	12/01/1950	66 ans
M. STURCHLER Jacques	12/01/1934	82 ans
Mme GISSINGER Marie-Thérèse née SCHMIDLIN	13/01/1940	76 ans
Mme LAEMLIN Anne née BOLTZ	16/01/1942	74 ans
Mme SCHMIDLIN Jacqueline née SCHIRMER	17/01/1933	83 ans
Mme SARRASIN Monique née RUSCH	19/01/1942	74 ans
M. PUYOL Cénit	20/01/1951	65 ans
Mme RIEGERT Laure née SCHMIDLIN	23/01/1937	79 ans
M. KEPPI Robert	26/01/1925	91 ans
Mme PARADIS Anna née DEMANGEAT	27/01/1930	86 ans

FÉVRIER

Mme STURCHLER Paulette née RIEGERT	02/02/1939	77 ans
Mme SLUPIC Jeana née COZMA	02/02/1947	69 ans
M. DAVID René	03/02/1947	69 ans
Mme GUILLEMETTE Albertine née HEINRICH	05/02/1943	73 ans
M. ROUSSEL-GALLE Denis	06/02/1950	66 ans
Mme GIRARDOT Maria née MIRAI	07/02/1946	70 ans
M. KHIRI Lakhdar	07/02/1933	83 ans
M. CAMARA Manuel	15/02/1938	78 ans
Mme DESGRANDCHAMPS Monique née RAUBER	15/02/1939	77 ans
Mme DANTHEZ Elisabeth née SCHMIDT	18/02/1924	92 ans
Mme BERAUX Rose-Marie née BOURRET	20/02/1946	70 ans
M. SCHMIDLIN Louis	23/02/1933	83 ans
Mme SCHMIDLIN Mariette née SCHMUCK	28/02/1938	78 ans

Infos pratiques

SAMU-CENTRE



Médecins assurant la garde pour les mois

JANVIER	Dr. VONARB – Chalampé	le 01	03.89.26.22.33
	Dr. VONARB – Chalampé	le 02-03	03.89.26.22.33
	Dr. LAVAL – Ottmarsheim	le 09-10	03.89.26.05.10
	Dr. VONARB – Chalampé	le 16-17	03.89.26.22.33
	Dr. LAVAL – Ottmarsheim	le 23-24	03.89.26.05.10
	Dr. LAVAL – Ottmarsheim	le 30-31	03.89.26.05.10
FÉVRIER	Dr. VONARB – Chalampé	le 06-07	03.89.26.22.33
	Dr. VONARB – Chalampé	le 13-14	03.89.26.22.33
	Dr. LAVAL – Ottmarsheim	le 20-21	03.89.26.05.10
	Dr. LAVAL – Ottmarsheim	le 27-28	03.89.26.05.10

Félicitations



Henri BRUCKLER - 90 ans



Claude SCHMUCK - 80 ans



Maria BRUCKLER - 90 ans



François CONREAUX - 80 ans



Marie-Thérèse STURCHLER - 85 ans

L'histoire de la meule d'un moulin à céréales de jadis

Cette pierre ronde, taillées dans le grès, depuis des siècles déjà, pourrait à elle seule nous raconter sa vie d'antan...

Elle vient de trouver sa place dans le village, près de l'église et du monument aux morts, avec l'aide des agents techniques de la commune. Cette pièce de notre patrimoine rural, datant de l'époque, quand l'esprit du meunier existait dans nos campagnes, a été sauvée lors de la démolition de la maison de la famille GERSPACHER Emile, au centre du village. Elle se trouvait dans les murs de cette maison qui datait du début de 19^{ème} siècle, voire du 18^{ème} pour la partie la plus ancienne de la propriété.

L'art de réduire les grains de céréales en poudre est très ancien, les Égyptiens savaient déjà faire le pain pour l'alimentation. Cet art précéda de loin celui du boulanger, car on utilisait longtemps les gruaux des grains écrasés et sa farine, pour la nourriture dans nos campagnes, avant le savoir-faire du pain. Les moulins existaient dans notre région depuis le Moyen Age, tant pour les céréales que les oléagineux, et servaient surtout à fournir les bases de la nourriture principale : le pain ainsi que l'huile.

À cette époque aussi, les habitants devaient se vêtir, se nourrir et bâtir leur maison avec les matériaux que leurs fournissaient la nature de cette vallée du Rhin, ce fleuve où jadis traçait ses méandres au fil des saisons. En période de fortes crues, ce fleuve pas encore canalisé, comme aujourd'hui, charriait beaucoup d'eau et d'alluvions, créant de grosses inondations, jusqu'aux abords de nos villages de l'époque. Les eaux de certains de ces bras du Rhin étaient utilisés comme force motrice pour justement faire tourner des moulins, pour moudre les céréales en farine, et faire le pain dans les maisons paysannes, appelées aussi maisons des pêcheurs, car le poisson constituait également une des nourritures selon les humeurs des crues du Rhin.

Certaines appellations liées a ces anciens moulins subsistent dans certains villages de la Plain, comme le Mühlbach (*s'Mehlibachlé*) et le Mühlweg (*dr Mehliwag*) à Ottmarsheim.

Dans les petites fermes jadis, les paysans utilisaient également ces meules qui fonctionnaient avec un animal de trait, qui faisait tourner cette roue en l'absence de la force motrice telle que l'eau.

Bernard LAEMLIN



De nouveaux artisans s'installent dans la commune

Garage DA ROCHA

Dirigeant : Manuel DA ROCHA

Réparations toutes marques de véhicules,
révision et entretien



13 rue de la Libération
68490 HOMBOURG

Tél. **06.61.21.57.24**



Dirigeant : Mme Jessica CHRIST

Comportementaliste canin & félin

«Faites appel à un spécialiste pour établir une relation sereine entre vous
et votre animal de compagnie !»

Comportements gênants, agressivités, malpropretés, adoption... etc

SUR RENDEZ-VOUS

Site Internet : jessica@lapetitegriffe.fr – Tél. **07.62.82.95.85**

Je vous propose de venir découvrir

la **réflexologie plantaire**

à mon cabinet à Hombourg.

Détente, bien-être, détoxification :
prise en compte du corps dans sa globalité,
voie vers le retour à l'équilibre du corps...

les applications sont nombreuses !
Différentes séances sont possibles,
sur rendez-vous.

Possibilité de Bon Cadeau

Plus d'information sur
www.anima-reflexologie-plantaire.fr/
ou au 06 24 38 87 17
Anne MANDRAS, réflexologue

REGAL PIZZA



**VOUS ATTEND LE MERCREDI SOIR
SUR LE PARVIS DE LA MAIRIE
POUR VOUS CONCOCTER UNE PIZZA
CUITE AU FEU DE BOIS**

POUR 2016

JANVIER	06 / 20
FÉVRIER	03 / 17
MARS	02 / 16 / 30
AVRIL	06 / 20
MAI	04 / 18
JUIN	01 / 15 / 29
JUILLET	13 / 27
AOÛT	10 / 24
SEPTEMBRE	07 / 21
OCTOBRE	05 / 19
NOVEMBRE	02 / 16 / 30
DÉCEMBRE	14

Les Pères Noël en MOTO

Pour la quatrième année consécutive, les Pères Noël ont sillonné les divers villages de notre communauté de communes, samedi 5 décembre. Ayant été royalement accueillis par un public nombreux l'année dernière à Hombourg, ils se réjouissaient de faire à nouveau une halte sur le parvis de la mairie. Les membres de la commission jeunes, encadrés par Lila Saupin et Aurélie Hanifa, les attendaient de pied ferme, avec des crêpes, des gaufres, boissons chaudes et friandises... A côté de l'atelier de confection de boules de Noël, les enfants pouvaient en profiter pour écrire une lettre au Père Noël et la glisser dans la boîte aux lettres, spécialement installée pour l'occasion, ou bien jouer aux jeux en bois prêtés par la ludothèque ou simplement admirer les jolies décorations de Noël autour de la mairie. Après une distribution de manalas pour les plus petits, les Pères Noël ont dédié leur plus beau sourire pour une photo souvenir avec les jeunes de la commission. Tous les dons récoltés lors de cette après-midi récréative permettront de financer les futurs projets de la commission.

AC Lemoine





CENTRE D'INITIATION AU SKI RHIN HARDT
Mairie d'OTTMARSHEIM 20, rue Gén. De Gaulle 68490 OTTMARSHEIM



du dimanche 14 février
au vendredi 19 février 2016
Le CIS Rhin - Hardt organise un



Séjour de SKI



sur le domaine de Châtel (Haute-Savoie)
au Centre de Vacances « Les Cyclamens »



Ce séjour s'adresse aux enfants de 8 à 18 ans,
ayant au minimum un niveau 1^{ère} étoile.

Châtel, station familiale de montagne pleine de charme, est l'une des 14 stations du domaine des Portes du Soleil située entre 1100 et 2200 mètres d'altitude. Le domaine s'étend sur deux massifs: Super-Châtel / Barbossine et le Linga / Pré-La-Joux, et comprend également les installations privées du village (quartier de Loy et du Linga). Il offre aux amateurs de glisse 49 pistes dont 5 noires, 16 rouges, 17 bleues et 11 vertes représentant une longueur totale de 90 Km.



Départ: dimanche 14 février 2016

Retour: vendredi 19 février 2016 en soirée

Tarif : 490 euros

comprenant le transport, l'hébergement, les repas, le forfait ski,
l'encadrement, le passage des tests ESF et l'assurance

Le CIS vous propose, comme les années précédentes, la location de matériel pour la saison de ski. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer auprès de la mairie ou MJC de votre commune ou du CE de Rhodia ou Pec-Rhin. Renseignements au 06.87.27.06.15.

Attention, le nombre de places est limité !



Tous à la TNT HD

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD) !

Cette opération technique importante (réalisée en une seule nuit) aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. En effet, **seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril.** Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Vous recevez la télévision par antenne râteau et ne possédez pas de récepteur compatible avec la HD ?

Testez dès à présent la compatibilité de vos téléviseurs afin d'acquérir au besoin, un équipement TNT HD avant le 5 avril (pour un coût de l'ordre de 25,00€) ! Passez ce délai et sans équipement, vous ne recevrez plus la télévision.

Vous trouverez plus d'informations directement sur le site de l'Agence Nationale des Fréquences :

www.recevoirlatnt.fr



Inf

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

► s'adresse uniquement aux PERSONNES MAJEURES



Les CNI pour personnes majeures qui ont été délivrées entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement prolongées de 5 ans, donc valable 15 ans.

Le renouvellement anticipé de la carte nationale d'identité se fait seulement dans deux conditions :

- le départ à l'étranger, il faut une copie du billet d'avion, d'une réservation auprès d'une agence de voyage...
- pour les travailleurs frontaliers, une copie du permis de travail ou une attestation de l'employeur est demandée.

Vous pouvez consulter sur le site service-public.fr les pays qui ont reconnu la prolongation des titres et imprimer la fiche d'information traduite.

l'Assurance Maladie

Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Haut-Rhin

La caisse primaire d'assurance maladie du Haut-Rhin (CPAM) dispose d'une adresse postale unique.

Quel que soit le lieu d'habitation de l'utilisateur dans le Haut-Rhin, tout courrier à destination de la CPAM est à envoyer uniquement à l'adresse postale suivante :

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU HAUT-RHIN
19, Boulevard du Champ de Mars
BP 40 454
68022 COLMAR CEDEX

Tout courrier mentionnant une autre adresse sera renvoyé par la Poste à son expéditeur !

Cependant les courriers peuvent toujours être déposés dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet dans les points d'accueil équipés ou par courriel à partir du compte AMELI sur ameli.fr

PERMANENCE DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Les travailleurs sociaux de la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin se tiennent à votre disposition, à la mairie d'OTTMARSHEIM une demi-journée tous les 15 jours.

Pour prendre rendez-vous, contacter le secrétariat du Pôle accompagnement des familles au 03.68.47.98.90, les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins de 9h00 à 12h00.

37 bougies pour *delta revie*



Parc des Collines - Melpark 1
40 rue Jean Monnet 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 17 40 - Fax 03 89 33 17 41
Email : deltarevie@orange.fr
Site internet : <http://www.deltarevie68.fr>

DELTA REVIE Haut Rhin va bientôt souffler ses trente-sept bougies. En effet, voilà plusieurs décennies qu'elle a lié son sort à la sécurisation des personnes âgées, isolées et/ou fragilisées par le handicap.

Née en septembre 1978 sous l'égide des caisses de retraite complémentaire de retraite et de prévoyance CAIRPSA-CARPRECA, à l'instigation de Monsieur Jean Marie MEYER, leur Directeur Général, l'association DELTA REVIE Haut-Rhin est pionnière dans le créneau de l'installation des appareils de téléassistance à domicile et désormais reconnue

« ASSOCIATION DÉCLARÉE DE SERVICES À LA PERSONNE ».

Actuellement, plus de trente-cinq bénévoles y donnent généreusement de leur temps, environ 15 000 heures en 2014, de leurs talents et de leurs compétences pour animer un réseau fort de plusieurs milliers d'abonnés, mettant vaillamment en œuvre, jour après jour, une expérience accumulée au fil des ans.

Plusieurs présidents se sont succédés à la tête de l'association depuis ses origines: Messieurs Gérard MALLAURAN, Georges PIQUEMAL, Eric ENGELBERT et à présent M. Alix SELLET.

Attachée à ses principes fondateurs, elle reste fidèlement ancrée au bénévolat et, de ce fait, ne supporte aucune charge salariale. Cet atout lui permet d'appliquer à ses abonnés un tarif attractif, assorti de la péréquation, et éligible à une réduction d'impôts dans le cadre des « SAP », services à la personne. Qui plus est, l'Association bénéficie de subventions versées par les villes et les communes, ainsi que d'autres dons.

Autre particularité sans précédent ni équivalent au plan national: les abonnés de DELTA REVIE Haut Rhin sont directement connectés au SAMU 68, le service médical de régulation départementale, dans le cadre d'un partenariat très ancien, sanctionné par une convention signée avec le Centre Hospitalier Emile MULLER de Mulhouse.

La bonne connexion des abonnés est vérifiée régulièrement par des tests automatiques de contrôle. En outre, l'association comporte un service de suites, une équipe dite de maintenance: les opératrices bénévoles y procèdent à un appel téléphonique, individuel

et périodique, de chacun des abonnés, pour s'assurer de la bonne marche de l'émetteur portatif, le fameux « bip-bip » porté au coup ou en bracelet. A cette occasion, c'est un véritable test en grandeur nature qui est effectué, en liaison avec la personne connectée. On ne badine pas avec la sécurité.

Une équipe de techniciens, forte de 13 intervenants bénévoles, prend en charge la partie technique du dispositif: paramétrage et mise en route des appareils en atelier, installation au domicile des abonnés, réparation et révisions régulières des transmetteurs, dépannages

d'urgence dans tout le département, des confins de Ferrette aux hautes chaumes de Rombach...130 000 kilomètres ont ainsi été parcourus en 2014.

Aucun appel de détresse ne ressemble à autre, voilà pourquoi DELTA REVIE a mis au point, en étroite concertation avec ses partenaires, un protocole rigoureux de suivi des alarmes entrantes. Sans vouloir entrer dans le détail, disons simplement que cette procédure a recours prioritairement à des relais de voisinage, parce qu'il ne peut être question d'envoyer d'emblée un véhicule sanitaire sans savoir pourquoi un abonné appelle. Mais les ambulanciers restent sur le qui-vive pour intervenir rapidement si le SAMU le juge utile. Une dizaine d'interventions dites mixtes est ainsi déclenchée chaque jour.

Bien entendu, l'installation de l'appareil de téléalarme est totalement gratuite, rien n'est dû pour sa mise en route, ni pour son entretien, ni pour son remplacement éventuel, sauf détérioration ou usage abusif. Tous les frais sont inclus dans un abonnement fixe et ces prestations ouvrent droit à réduction d'impôt sur le revenu.

L'association DELTA REVIE HAUT RHIN procède régulièrement au renouvellement des ses appareils dans un environnement technique qui progresse de plus en plus rapidement et auquel il lui faut s'adapter. Elle est loin la connexion, simpliste et unique, au réseau téléphonique commuté des années 70. Ainsi, la nouvelle génération d'appareils est susceptible de s'affranchir totalement de toute liaison filaire, grâce au GPS. Il s'agit là d'une mutation électronique considérable mais qui n'est qu'un nouveau palier vers d'autres métamorphoses auxquelles il faudra s'ajuster. Pour contacter DELTA REVIE Haut-Rhin, se renseigner ou pour télécharger des imprimés de demande, un site web a été créé:

www.deltarevie68.fr

Afin d'assurer la relève, l'association recrute des bénévoles, techniciens, administratifs, opératrices ...

Ses portes restent grandes ouvertes à tous ceux qui veulent coopérer à cette belle œuvre. Avis aux bonnes volontés...



Mer reda oï
elsassisch



UP REGIO

SAISON 2015

Encore une fois, vous avez été nombreux à nous être fidèles cette année. Nos cours de langue, de gastronomie et d'informatique ont rencontré un grand succès. Vous avez été nombreux également à profiter de nos activités corporelles et de bien-être telles que le yoga, la sophrologie et le golf.

Un grand merci à tous pour la confiance que vous nous accordez!

La saison 2015 s'achève mais la saison 2016 est d'ores et déjà à l'étude! Vous retrouverez dans notre prochain programme printemps-été 2016 nos classiques, mais également bon nombre de nouveautés: des ateliers de peinture, et de tricot et crochet, du Kundalinî Yoga à la base trinationale d'aviron de Niffer, des ateliers gastronomiques, etc.

Le cycle de conférence sur l'histoire de votre région se poursuivra. En plus des conférences de M. Roland Onimus sur Bantzenheim, la Société d'Histoire de Chalampé se joindra à nous afin de vous présenter sa conférence «Si Chalampé m'était conté». Afin de préparer vos vacances à l'étranger, de l'Espagne

Voyage sera a nouveau proposé. Des sorties nature et environnement ainsi que des visites d'entreprises sont également prévues.

Notre nouveau programme printemps-été 2016 sera disponible à compter du lundi 11 janvier 2016 et sera distribué dans votre boîte aux lettres. Vous pourrez également le trouver dans votre mairie et dans certains commerces de votre commune. Nos activités seront également consultables sur le site internet :

www.upregio.org



En espérant vous compter bientôt parmi nos parti-cipants, nous vous sou-haitons d'ores et déjà nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2016.



Horaires d'ouverture : Mardi : 14h – 19h
Mercredi : 14h – 17h
Jeudi : 14h – 17h
Vendredi : 14h – 17h
Fermé le lundi



HORAIRES ET NUMÉROS UTILES

HORAIRES DE LA DÉCHETS-TRI INTERCOMMUNALE

JOURS	Horaires HIVERS	FERMÉ LE 26 DÉCEMBRE
LUNDI	14h-18h	
MERCREDI	10h-12h 14h-18h	
JEUDI	14h-18h	
VENDREDI	14h-18h	

HORAIRES DE LA GENDARMERIE D'OTTMARSHEIM

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
Mercredi Samedi	FERMÉ	14h – 18h

N° Standard : 03.89.26.04.01

En dehors de ces horaires, vous pouvez vous rendre à la Gendarmerie de SAUSHEIM



COORDONNÉES DE LA
A SOULTZ : 03.89.74.84.04

HORAIRES D'OUVERTURE DU SYNDICAT DES EAUX

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	8h00 – 12h00	13h30 – 18h00
Mardi	8h30 – 17h	
Mercredi	FERME	
Jeudi	8h00 – 12h00	13h30 – 18h00
Vendredi	8h00 – 12h00	14h00 – 17h00

N° du standard : 03.89.83.21.84



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi :	MATIN	APRÈS-MIDI
	9h00 - 11h30	16h00 - 19h00
Du mardi au vendredi :	MATIN	APRÈS-MIDI
	9h00 - 11h30	16h00 - 18h00

MERCREDI APRÈS-MIDI FERMÉE



www.hombourg68.fr